



CHRISTIAN ESTROSI

MINISTRE CHARGE DE L'INDUSTRIE

www.industrie.gouv.fr

Paris, le 06 juillet 2010

Discours de Monsieur Christian ESTROSI
Ministre chargé de l'Industrie
dans le cadre de la conférence
« Devenir un territoire leader du sans-contact mobile »
Lancement de l'appel à manifestation d'intentions « mobile sans-
contact »

Monsieur le sénateur et président du groupe d'études postes et communications électroniques, cher Paul HERRISSON,

Monsieur le sénateur-maire de Strasbourg et président du Groupement des autorités responsables des transports (GART), Monsieur Roland RIES,

Monsieur le secrétaire général du groupe France Télécom-Orange, Monsieur Pierre LOUETTE,

Monsieur le président du Forum des services mobiles sans-contact, Monsieur Jean-Michel GADRAT,

Mesdames, Messieurs,

Le 21 mai dernier nous lançons à Nice, dont je suis également le maire, la première expérience grandeur nature du mobile sans-contact.

Cet événement a suscité un très fort engouement de l'ensemble de la population qu'il s'agisse des plus jeunes qui sont toujours prompts à s'emparer d'une technologie nouvelle ou des moins jeunes qui en ont très vite compris l'intérêt.

Je remercie Florence BARALE qui siège au sein de mon conseil municipal d'avoir illustré avec beaucoup d'éloquence et d'enthousiasme ce que nous constatons sur le terrain.

Nice – je m'en réjouis - confirme la vocation qui est la sienne d'être un laboratoire de la ville du futur et une terre d'innovation.

L'enseignement majeur que je tire de cette expérimentation c'est que, désormais, la technologie du sans-contact est définitivement sortie du domaine de la science-fiction pour entrer dans celui de nos vies quotidiennes.

Seul le prononcé fait foi

1



L'intérêt des technologies nouvelles, c'est qu'on n'a jamais fini d'en découvrir de nouvelles applications. Dans le cas du sans-contact, on peut d'ores et déjà distinguer deux grands types d'usage

Le premier, c'est celui de l'identification des personnes, comme l'a déjà montré la généralisation du passeport biométrique.

Autre défi, celui du paiement sans-contact. Ce sera, demain, un outil précieux pour fluidifier les petites transactions du quotidien. Qui ne s'est jamais plaint de se voir rendre de la menue monnaie ou, à l'inverse, de devoir donner un billet pour une toute petite somme ?

D'autres usages, bien sûr, restent à trouver, notamment pour substituer un procédé unique à toutes les cartes qui encombrant aujourd'hui nos portefeuilles, cartes de fidélités, de transport ou de paiement. Déjà, les usages liés au transport se multiplient.

Depuis le lancement de cette opération aujourd'hui suivie par les plus grandes métropoles dans le monde, des nouvelles très encourageantes nous sont encore parvenues qui toutes confirment le succès devenu international de cette technologie.

Par exemple, très récemment, Nokia a annoncé que tous ses smartphones Symbian incorporeraient dès 2011 une puce sans-contact. En tant que Ministre chargé de l'industrie, je ne peux que m'en réjouir, puisque les principaux fournisseurs mondiaux de puces sans-contact sont aujourd'hui français (comme Inside Contactless) ou ont l'essentiel de leurs activités de recherche et développement sur le sujet en France (comme NXP).

Autre exemple, dans le domaine du transport public, nous avons appris que des projets de titres de transport sur mobile sans-contact ont été annoncés pour le métro de Moscou et pour le réseau de transport en commun de Pilsen, en République tchèque. Je félicite deux de nos grandes entreprises françaises « intégratrices » GEMALTO et OBERTHUR, toutes deux leaders de la sécurité numérique, qui se sont fortement impliquées dans chacun de ces projets.

Dernier exemple, c'est un industriel français qui vient d'être retenu par un opérateur mobile japonais majeur pour le déploiement de grande envergure de ses services mobiles sans-contact. Ce récent succès est particulièrement réjouissant si l'on se rappelle que c'est le Japon qui se trouve être le précurseur de cette technologie.

C'est bien la preuve que nos industriels ont réussi à conquérir en peu de temps une marge d'avance sur l'ensemble de nos compétiteurs dans le monde.

C'est aussi la preuve qu'ils sont aujourd'hui bien présents sur ce marché dont je rappelle qu'il représente un potentiel estimé à un milliard d'euros à horizon de 2 ans. Cela représente, pour notre pays, un gisement de plusieurs milliers d'emplois.

Ma conviction, c'est que le sans-contact peut et doit devenir un produit phare d'exportation pour la marque « France » et la marque « Europe », à l'image du GSM dans les années 1980 et 90.



*

Le défi que nous voulons relever est très clair : il s'agit de faire de la France le leader mondial du sans-contact. Or nous n'y parviendrons que si nous engageons fortement dans le soutien au développement de services mobiles innovants et notamment des services mobiles sans-contact.

C'est précisément l'objet de l'appel à projet que j'ai lancé le 10 février dernier en faveur de l'innovation dans les Processus d'Entreprises par la RFID-Services Mobiles Sans-contact, et qui s'est achevé au début du mois de mai dernier. J'ai souhaité que cet appel à projet soit orienté vers le soutien au développement de services innovants et à leur expérimentation auprès des utilisateurs.

Une fois encore, j'ai pu mesurer à cette occasion le formidable engouement que suscite cette technologie puisque 40 projets ont été candidats, notamment dans le commerce et la distribution et dans la santé.

Mon choix s'est porté sur 12 projets innovants, impliquant 50 partenaires privés ou académiques, que je vais soutenir dès cette année et en 2011 à hauteur de 4,5 M€.

Ceci porte l'effort total de mon ministère à 10 M€ sur 3 ans, ce qui aura permis de financer 29 projets représentant un investissement total en recherche et développement de 28 M€.

Ces chiffres sont bien la preuve que l'aide du gouvernement aux porteurs de projet est réellement incitative : grâce à cet effet de levier efficace, elle leur offre la capacité de concevoir de nouveaux services et de les diffuser au plus grand nombre.

La liste complète des projets est communiquée aujourd'hui.

Devant vous et dans l'immédiat, j'insisterai plus particulièrement sur quelques projets sélectionnés qui ont suscité plus particulièrement mon intérêt en raison de la forte implication de collectivités locales :

Premièrement, le projet NFC TTH qui vise à offrir un bouquet de services Transport, Tourisme, Handicap sur mobile sans-contact à Tours et dans la région Centre ;

Deuxièmement, le projet « Auto partage » qui lui vise à accroître le développement de l' « auto partage » sur une flotte de véhicules électriques en libre service avec la Communauté urbaine du grand Toulouse ;

Troisièmement, le projet Confiance qui propose une plateforme de services à la personne avec le Conseil général du Bas-Rhin ;

Et enfin, le projet M-Stadium dont la finalité est d'offrir des billets dématérialisés à l'occasion de rencontres sportives, un projet mené conjointement avec la Ville de Caen et la Région Basse-Normandie (pour le Stade Malherbe) et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Saint-Denis (pour le Stade de France).



Les collectivités locales qui ont bien voulu s'associer à ces différents projets – et toutes celles qui j'en suis sûr voudront s'associer aux futurs autres – ont parfaitement compris l'intérêt d'implanter la technologie sans-contact comme un élément qui vient renforcer l'attractivité de leurs territoires. Le rôle de l'Etat, c'est non seulement de les encourager. C'est aussi de les aider.

Pour renforcer son efficacité, l'action publique initiée au niveau de l'Etat doit aujourd'hui trouver un relais et un prolongement auprès des collectivités territoriales qui sont responsables du développement de ces nouveaux services proposés aux citoyens. Il n'est pas toujours facile, je le sais, pour une collectivité locale, de disposer de l'expertise nécessaire à la mise en œuvre de ce projet, d'où l'intérêt d'un véritable travail en équipe et d'un meilleur accompagnement de l'Etat.

C'est la raison pour laquelle je vous annonce le lancement aujourd'hui d'un appel à déclarations d'intentions auprès des collectivités territoriales et autorités organisatrices de transport, en relation avec leurs entreprises partenaires.

Cet appel - intitulé « Territoires leader du sans-contact mobile » - vise à labelliser, dès 2010, 3 à 5 territoires.

Après la phase d'expérimentation conduite à Nice, le lancement de cette action constitue la deuxième phase de notre stratégie de développement du sans-contact, préalable à la phase d'industrialisation du processus en 2012.

L'important n'est pas tant le nombre de territoires retenus que la qualité et l'ambition des projets. Le label donnera de la visibilité aux acteurs privés en les aidant à identifier les territoires où les déploiements du sans contact mobile interviendront en priorité.

Cet appel à déclarations d'intentions se déroulera en deux temps.

Dans un premier temps, les territoires seront présélectionnés. Ils bénéficieront alors d'un accompagnement technique et financier dédié à l'élaboration détaillée de leur projet.

Dans un second temps, à l'issue de cette phase d'accompagnement, c'est-à-dire dès fin 2010, 3 à 5 territoires seront officiellement labellisés « Territoires leader du sans-contact mobile ». Les citoyens de ces territoires labellisés pourront dès 2011 bénéficier des services sans-contact mobile innovants qui y seront lancés.

A travers cet appel à déclarations d'intentions, je veux à la fois que les territoires soient mieux accompagnés dans la définition de leurs projets, qu'ils puissent partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques avec d'autres territoires et qu'ils bénéficient d'une meilleure interaction entre les acteurs publics et privés



Je précise que les initiatives portées par les territoires labellisés auront légitimement vocation à se porter candidates à l'appel à projets relatif à la ville numérique que le Commissariat général aux investissements lancera dans le cadre de la mise en œuvre des investissements d'avenir. Je n'ai guère de doute sur le fait que les territoires labellisés sauront pleinement utiliser l'accompagnement que nous leur offrons pour présenter des projets de qualité et bénéficier des financements dans ce cadre.

Enfin, je vous annonce ma ferme intention de continuer à soutenir la formidable dynamique que j'ai pu observer sur les services sans-contact mobile. L'année prochaine un nouvel appel à projets IPER-SMSC sera donc lancé qui soutiendra encore le développement du potentiel d'innovation et de croissance qui entoure l'ensemble de ces services.

Je vous l'ai dit : nous ne ménagerons pas nos efforts pour réussir notre pays de faire de la France le leader de l'économie du sans-contact.

* *

*

Mesdames, Messieurs,

Ensemble, nous avons les moyens de faire en sorte que la stratégie industrielle du sans-contact se transforme en une révolution du quotidien. C'est déjà ce à quoi nous assistons à Nice où la population s'est emparée de cette technologie de manière quasi immédiate.

La réussite de ce pari technologique repose à mon sens sur deux piliers : la simplicité d'utilisation, d'une part, et l'utilité des services proposés, d'autre part. Cela paraît bien peu de choses au regard de l'immense potentiel de ce secteur : à nous désormais de lui donner toute sa dimension.

Je vous remercie.